

LES VACCINS CONTRE LA COVID-19

Comment parler du vaccin contre la COVID-19 avec un membre de ma famille?



Dernière version : 18 mai 2021

Il est important de connaître les faits concernant les vaccins contre la COVID-19 pour pouvoir lancer une discussion éclairée avec un membre de votre famille dans le but de savoir s'il ou elle devrait se faire vacciner. Cette feuille d'information vous aidera à entamer ce genre de discussion.

Qu'est-ce que la COVID-19?

- La COVID-19 est une infection causée par le coronavirus 2019.
- La COVID-19 se propage lorsqu'une personne infectée tousse, éternue ou parle à quelqu'un, ou même lorsqu'elle respire près d'une autre personne.
- Certaines personnes sont infectées sans le savoir et peuvent transmettre le virus.
- Une personne qui a la COVID-19 peut avoir les symptômes suivants :
 - toux;
 - fièvre;
 - fatigue;
 - perte du goût ou de l'odorat;
 - difficulté à respirer;
 - diarrhée ou vomissements;
 - frissons;
 - nez qui coule.
- Certaines personnes qui ont la COVID-19 ont de légers symptômes, tandis que d'autres ne tombent pas malades. Il y a cependant des personnes qui deviennent très malades et peuvent en mourir.

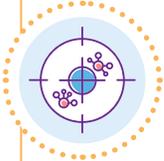
Qu'est-ce qu'un vaccin?

- Un vaccin est une préparation qui envoie un signal à votre système immunitaire pour qu'il fabrique des anticorps afin d'aider votre corps à lutter contre les bactéries ou les virus dangereux.
- Les scientifiques créent des vaccins pour vous protéger et protéger les personnes autour de vous contre les bactéries et les virus comme le coronavirus.

(suite à la page 2)

(suite de la page 1)

- Il existe déjà des vaccins contre d'autres maladies comme la polio, la grippe et la rougeole.
- Comme les vaccins contre d'autres virus, les vaccins contre la COVID-19 renforcent les défenses naturelles du corps pour l'aider à lutter contre cette maladie.
- Les vaccins contre la COVID-19 sont administrés avec une seringue.
- Les scientifiques et les prestataires de soins de santé croient que, plus il y aura de personnes vaccinées, moins il y aura de personnes qui tomberont malades de la COVID-19.
- Les scientifiques et les prestataires de soins de santé croient qu'il est important que tout le monde se fasse vacciner contre la COVID-19.



Comment les vaccins contre la COVID-19 fonctionnent-ils?

- Le Canada a approuvé quatre vaccins contre la COVID-19, créés par quatre sociétés : Pfizer-BioNTech, Moderna, AstraZeneca, et Janssen (Johnson & Johnson).
- Chacun de ces vaccins a suivi un processus d'élaboration différent, mais tous sont efficaces contre la COVID-19. Pour de plus amples renseignements sur les différences entre ces quatre vaccins, consultez la fiche d'information [Foire aux questions](#) dans la présente série.
- Les vaccins contre la COVID-19 apprennent à votre système immunitaire à fabriquer des anticorps contre le coronavirus. Si vous êtes exposé.e à la COVID-19 après avoir été vacciné.e, vos anticorps seront prêts à vous aider à combattre le virus et vous empêcheront de tomber malade.
- Aucun de ces vaccins ne contient le virus de la COVID-19, ce qui veut dire qu'aucun d'eux ne peut vous infecter par la COVID-19. Chacun de ces vaccins donne plutôt à votre corps les éléments nécessaires pour fabriquer des anticorps contre la COVID-19.



Dois-je recevoir une seule dose de vaccin contre la COVID-19, ou deux?

- Si vous recevez le vaccin de Pfizer-BioNTech, de Moderna ou d'AstraZeneca, vous devrez recevoir deux doses pour être entièrement protégé.e contre la COVID-19 :
 - Une seule dose de l'un de ces trois vaccins ne suffit pas. Il est très important de recevoir la deuxième dose, même si vous avez de légers symptômes après votre première dose.
 - La personne qui vous vaccinera vous dira quand vous devrez revenir prendre votre deuxième dose. Notez bien la date.
- Si vous recevez le vaccin de Janssen (Johnson & Johnson), une dose suffit pour vous protéger entièrement contre la COVID-19.



Comment savoir si les vaccins sont sécuritaires?

- Nous savons que les quatre vaccins sont efficaces et qu'ils sont les principaux moyens de vaincre la COVID-19.
- Ces vaccins empêcheront les personnes qui ont contracté la COVID-19 de décéder ou d'être hospitalisées.
- Ces vaccins ne peuvent pas vous infecter par la COVID-19. Ils ne font que renforcer votre système immunitaire pour préparer votre corps à mieux lutter contre le virus si jamais vous y êtes exposé.e.
- Les médecins et les scientifiques ont fait un travail extraordinaire pour s'assurer que les vaccins approuvés au Canada sont sans danger, et ils continuent à les surveiller afin de déterminer les effets secondaires rares, ce qui permet d'assurer un stock de vaccins efficaces et sécuritaires.
- Un grand nombre de personnes ont participé aux essais. Tous les participants ont reçu une injection. Certains ont reçu une injection contenant un vaccin et d'autres une injection sans vaccin. Les scientifiques ont ensuite étudié les résultats chez les deux groupes pendant une certaine période.
- Presque toutes les personnes qui ont reçu un vaccin ne sont pas tombées malades. Parmi celles qui n'ont pas reçu de vaccin, un nombre bien plus élevé sont tombées malades.
- Après que des millions de personnes ont été vaccinées, on a découvert que le vaccin d'AstraZeneca et celui de Janssen peuvent provoquer une thrombocytopénie thrombotique immunitaire induite par le vaccin (TTIV), une maladie du sang rare mais grave qui peut entraîner des caillots, l'admission aux soins intensifs et même la mort. Cependant, le contrôle de la sécurité des vaccins est si rigoureux que les scientifiques ont pu identifier cet effet secondaire rare, et déjà, les médecins savent le détecter et le traiter.
- Si vous avez des préoccupations à l'égard de l'un des quatre vaccins, parlez à votre prestataire de soins de santé.



Quels sont les effets secondaires de ces vaccins?

- Parmi les effets secondaires les plus fréquents, citons :
 - bras endolori;
 - rougeur et enfllement là où est passée la seringue;
 - fatigue;
 - maux de tête;
 - légère fièvre ou frissons;
 - douleur aux muscles ou aux articulations.
- Ces effets secondaires, d'habitude légers ou modérés, disparaissent après quelques jours.



Que faut-il savoir à propos des caillots liés à certains vaccins?

- La TTIV est une maladie du sang rare mais grave que n'importe qui peut contracter de quatre à 28 jours après avoir reçu le vaccin d'AstraZeneca ou celui de Janssen.
- Les personnes qui ont eu une maladie semblable appelée thrombocytopénie induite par l'héparine (TIH) ou une thrombose des sinus veineux cérébraux peuvent courir un risque accru de TTIV, maladie pouvant entraîner certains types de caillots, l'admission aux soins intensifs et même la mort.
- La COVID-19 peut également entraîner des caillots, l'admission aux soins intensifs et la mort. Dans certains cas, le risque d'avoir des problèmes de santé attribuables aux vaccins d'AstraZeneca et de Janssen est bien inférieur au risque d'avoir des complications graves liées à la COVID-19. Pour obtenir des renseignements sur les risques que vous courez et pour savoir si ces vaccins vous conviennent, parlez à votre prestataire de soins de santé.
- En raison du risque accru de TTIV lié au vaccin d'AstraZeneca, le gouvernement de l'Ontario a décidé d'arrêter temporairement l'administration de premières doses de ce vaccin. Si vous en avez déjà reçu une première dose, sachez que ce vaccin est très efficace. Il se peut que vous receviez le vaccin d'AstraZeneca pour votre deuxième dose, ou un vaccin différent.
- Pour de plus amples renseignements sur la TTIV et le vaccin d'AstraZeneca, consultez la fiche [Foire aux questions](#) dans la présente série.



Qui ne doit pas se faire vacciner?

- Il n'existe pas encore de vaccin approuvé contre la COVID-19 pour les personnes de moins de 12 ans. Des essais sont menés actuellement pour déterminer si les vaccins sont sans danger pour les enfants.
- Si vous avez des symptômes que vous soupçonnez être ceux de la COVID-19, vous devrez peut-être attendre avant de vous faire vacciner.
- Si vous avez une allergie à un ingrédient comme le **polyéthylèneglycol (PEG)**, évitez les vaccins à base d'ARNm de Pfizer-BioNTech et de Moderna. Le PEG est un ingrédient répandu dans certains médicaments, laxatifs et sirops pour la toux.
- Si vous avez une allergie au **polysorbate 80**, évitez les vaccins d'AstraZeneca et de Janssen (Johnson & Johnson). Le polysorbate est un ingrédient répandu dans certains médicaments et produits de maquillage.
- Si vous avez une allergie à la **trométhamine**, évitez le vaccin de Moderna. La trométhamine est un ingrédient unique au vaccin de Moderna.
- Les personnes qui ont eu une thrombocytopénie induite par l'héparine (TIH) ou une thrombose des sinus veineux cérébraux peuvent courir un risque accru de TTIV, maladie pouvant entraîner des caillots, l'admission aux soins intensifs et même la mort. Ces personnes doivent éviter les vaccins d'AstraZeneca et de Janssen.
- Si vous avez eu une réaction allergique grave à votre première dose d'un vaccin contre la COVID-19, demandez à votre médecin si l'un des trois autres vaccins vous conviendrait.



Pourquoi est-il important de vacciner les personnes qui ont une maladie mentale ou une dépendance?

- Tout le monde a souffert durant la pandémie, surtout les personnes aux prises avec une maladie mentale et celles qui ont un problème d'alcool ou de drogue.
- Les personnes ayant une grave maladie mentale risquent davantage de contracter la COVID-19 et de devenir très malades.
- Les personnes qui prennent de la drogue ou qui ont une dépendance à la drogue risquent davantage de contracter la COVID-19.
- Les vaccins protègent les personnes qui les reçoivent et les gens autour d'elles.
- Plus nous serons nombreux à accepter de nous faire vacciner, plus vite nous pourrons recommencer à vivre normalement.
- Les personnes qui ne se feront pas vacciner s'inquiéteront toujours de contracter la COVID-19 et de la transmettre aux autres. Elles ne se sentiront pas aussi libres de faire ce qu'elles veulent une fois la pandémie finie.

Comment lancer une discussion avec un membre de ma famille sur le besoin de se faire vacciner?

- Pour gagner la confiance de la personne, lancez la conversation d'une manière détendue, avec curiosité et ouverture d'esprit.
- Écoutez-la attentivement. Reconnaissez ses préoccupations, ses craintes et ses questions.
- Encouragez-la à parler à son médecin ou à son équipe de soins, qui sauront aborder ses préoccupations et répondre à ses questions.
- Si elle accepte, accompagnez-la à ses rendez-vous pour l'aider à parler des vaccins avec son médecin.
- Assurez-la que vous ne l'encourageriez jamais à recevoir un des vaccins s'ils posaient un danger quelconque.
- Rappelez-lui que vous vous souciez d'elle et de sa santé.
- Rappelez-lui que plus nous serons nombreux à accepter de nous faire vacciner, plus vite nous pourrons recommencer à vivre normalement.
- Dites-lui que vous aussi avez l'intention de recevoir un des vaccins dès qu'il vous sera offert.



Et si la personne est anxieuse ou paranoïaque à l'égard de l'un des vaccins?

- Laissez-la parler ouvertement de son anxiété ou de sa paranoïa, et écoutez-la.
- Dites-lui que son anxiété est légitime. Si elle est anxieuse en pensant à la rapidité avec laquelle les vaccins ont été mis au point, expliquez-lui que cela a été possible grâce à des technologies de pointe et à un effort collectif à l'échelle de la planète.
- Encouragez-la à parler à son médecin ou à son équipe de soins, qui lui donneront leur avis en tant que professionnels de la santé, surtout sur les différents types de vaccins, et demandez-lui si elle veut que vous l'accompagniez.

(suite de la page 5)

- Rappelez-lui qu'il y a beaucoup de fausses informations sur Internet, et que pas toutes les ressources offertes sont crédibles. Aidez-la à trouver des sources d'information fiables.
- Évitez de lui parler trop souvent des vaccins. Accordez-lui le temps de lire ce que vous lui avez donné ou de réfléchir à ce que lui a dit son médecin.

Que se passera-t-il si la personne a une réaction allergique?

- Il est rare d'avoir une réaction grave au vaccin ou de ressentir des effets secondaires graves.
- Si la personne éprouve une des réactions suivantes, composez le 911 ou parlez à un médecin :
 - difficulté à respirer;
 - urticaire;
 - enfllement du visage ou de la bouche;
 - visage très pâle;
 - forte somnolence;
 - fièvre;
 - convulsions;
 - sensation de picotements ou engourdissement.
- Si vous avez reçu votre première dose d'AstraZeneca il y a quatre à 28 jours, sachez reconnaître les symptômes qui pourraient être ceux de la TTIV. Il s'agit d'une maladie rare, mais si vous éprouvez certains des symptômes suivants au cours de cette période, allez au service des urgences de l'hôpital le plus proche :
 - maux de tête intenses et persistants;
 - convulsions;
 - difficulté à bouger une partie du corps;
 - problème soudain et persistant de vue trouble ou double;
 - difficulté à parler;
 - essoufflement;
 - douleur grave à la poitrine, au dos ou à l'abdomen;
 - ecchymoses (bleus) ou saignement inhabituels;
 - apparition soudaine de taches rougeâtres ou violacées, ou de pétéchies (cloques de sang);
 - apparition soudaine d'enflures ou de douleurs graves, ou changement soudain de la couleur des bras ou des jambes.



Et si elle prend des médicaments? Y aura-t-il des interactions avec certains vaccins?

- La plupart des personnes qui prennent des médicaments n'ont pas à s'inquiéter au sujet d'interactions. Toutefois, votre proche devrait en parler à son médecin ou à son pharmacien.
- Si la personne prend des anticoagulants, elle doit le dire à la personne qui lui donne le vaccin pour que cette dernière évite les risques que la seringue cause des ecchymoses (« bleus »).



Et si ce membre de ma famille refuse de se faire vacciner? Quels sont ses droits?

- En Ontario, se faire vacciner contre la COVID-19 est facultatif. La personne peut en discuter avec son médecin, son équipe de soins, sa famille ou d'autres personnes en qui elle a confiance pour savoir si le vaccin est approprié pour elle.
- Avant de recevoir le vaccin, elle devra signer un formulaire confirmant qu'elle comprend qu'elle se fera vacciner et qu'elle y consent. Elle a le droit de changer d'avis jusqu'au moment de recevoir le vaccin. Elle peut aussi demander davantage de renseignements.
- Si elle veut davantage de renseignements sur ses droits, encouragez-la à parler à son médecin.
- Si votre proche est un.e mineur.e, et si vous désirez de plus amples renseignements sur le consentement, consultez la [Foire aux questions](#) dans la présente série.



Et si la personne a un.e mandataire spécial.e (MS)?

- Dans ce cas, le ou la MS prendra la décision de la faire vacciner ou non, et devra tenir compte de l'ensemble des opinions que la personne a exprimées sur la vaccination. Si elle n'a jamais donné son avis sur ces vaccins ni sur la vaccination en général, le ou la MS décidera s'il est dans l'intérêt de la personne de se faire vacciner.
- Avant de lui faire administrer le vaccin, le ou la MS signera le formulaire de consentement en son nom.
- Si elle veut davantage de renseignements sur ses droits, encouragez-la à parler à son médecin.

